

Fortis Luxembourg Finance émet un nouveau produit structuré: COUPON PLUS NOTE 2 SUSTAINABLE



Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Produit structuré



6 ans et demi



Remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance



6 coupons compris entre 1,5% et 8% (brut)



Profil conservateur à neutre

Panier des 20 actions

Entreprise Pays	Secteur
Abbott Laboratories Etats-Unis	Soins de santé
BASF SE Allemagne	Chimie
Canon Inc. Japon	Technologie
Carrefour SA France	Distribution
Enel SpA Italie	Services
ENI SpA Italie	Energie
Exxon Mobil Corp. Etats-Unis	Energie
Lafarge SA Etats-Unis	Matériaux de construction
Microsoft Corp. Etats-Unis	Technologie
MTR Corp. Ltd Hong-Kong	Chemins de fer
Nippon Telegraph & Telephone Corp. Japon	Télécoms
Pfizer Inc. Etats-Unis	Soins de santé
Repsol YPF SA Espagne	Energie
Royal Dutch Shell plc Pays-Bas	Energie
Schlumberger Ltd Etats-Unis	Energie
Siemens AG Allemagne	Industrie
Swisscom AG Suisse	Télécoms
Takeda Pharmaceutical Co Ltd Japon	Soins de santé
Verizon Communications Inc. Etats-Unis	Télécoms
Vivendi SA France	Médias

Grâce à la COUPON PLUS NOTE 2 SUSTAINABLE, même l'investisseur le plus prudent peut viser un rendement potentiellement élevé via un placement combinant sécurité, coupons réguliers et dimension durable.

D'une durée de 6 ans et demi, ce nouveau produit structuré émis par Fortis Luxembourg Finance prévoit

- le **remboursement à 100% de la valeur nominale** à l'échéance, soit le 21 juin 2016;
- la distribution d'un **coupon variable, compris entre 1,5% et 8% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions durables.



Durable

Le montant de chaque coupon est associé aux performances de 20 actions durables, soigneusement sélectionnées, sur base de leur potentiel de croissance, dans l'univers SRI (Socially Responsible Investment) de Fortis Investments. Cet univers est exclusivement constitué de sociétés

- qui répondent à des critères spécifiques en matière de comportement environnemental, social et de "Corporate Governance" (comme la transparence des rémunérations ou de la prise de décision) ou
- qui offrent des produits et services contribuant à remporter les enjeux liés au développement durable.

6 coupons annuels compris entre 1,5% et 8% (brut)

A chaque date d'observation, l'évolution de chaque action du panier sera calculée par rapport à son niveau de départ, fixé à l'émission.

Toute action étant restée stable ou ayant progressé se verra automatiquement créditée d'une **hausse de 8%**, quelle que soit sa performance réelle.

Si une action a reculé par rapport à son niveau de départ, **la baisse ne sera prise en compte que jusqu'à hauteur de -25%**.

Plafonnée à 8%, la performance du panier sera égale à la moyenne des 20 pourcentages de hausse ou de baisse ainsi déterminés. Et dans le cas où elle serait inférieure à 1,5%, l'investisseur est néanmoins assuré de percevoir un coupon de 1,5% (brut).

Action	Evolution réelle	Evolution retenue
1	-2%	-2%
2	-5%	-5%
3	15%	8%
4	0%	8%
5	55%	8%
6	8%	8%
7	6%	8%
8	-5%	-5%
9	18%	8%
10	1%	8%
11	6%	8%
12	-42%	-25%
13	13%	8%
14	30%	8%
15	-3%	-3%
16	9%	8%
17	19%	8%
18	22%	8%
19	7%	8%
20	5%	8%

Montant du coupon = 4,00% (brut)



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente applicables à la COUPON PLUS NOTE 2 SUSTAINABLE sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 14 novembre à 9 h au 14 décembre 2009 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible en cas de modification des conditions de marché ou de sursouscription.

Vous pouvez souscrire à ces nouveaux titres via **PC banking ou Phone banking** (au 02 433 40 32), ainsi qu'aux **guichets de toute agence BNP Paribas Fortis**.

Votre banque est toujours à portée de la main. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **02 433 40 32** ou consultez notre site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: Fortis Luxembourg Finance sa, filiale de Fortis Banque sa.

Garant: Fortis Banque sa.

Rating du garant: A1 (Moody's), AA- (Standard & Poor's), AA- (Fitch).

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0463554583 - Série 615.
- Titres non subordonnés, scripturalisés représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais. Pas de livraison matérielle possible.
- Cotation: Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque conservateur à neutre. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.

Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur"). Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements BNP Paribas Fortis.



Durée

Date d'émission et de paiement: 21 décembre 2009.

Date d'échéance: 21 juin 2016, soit une durée de 6 ans et demi.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de défaut de l'Emetteur ou du garant.



Rendement

- Variables, les coupons sont compris entre un minimum de 1,5% et un maximum de 8% (brut) en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions durables (voir mode de calcul au recto).
- La distribution des coupons est prévue le 21 décembre de chaque année, à l'exception du dernier coupon dont la distribution est prévue le 21 juin 2016.
- Le rendement interne brut sera compris entre un minimum de 1,07% et un maximum de 7,07%.
- Valeur initiale de chaque action: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant le 21 décembre 2009.
- Niveaux intermédiaires et final de chaque action: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant la date de paiement du coupon.



Frais

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 2%, à charge de l'investisseur particulier).

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Risque

En cas de défaut de l'émetteur ou du garant, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt, l'évolution des actions sous-jacentes et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, nous invitons les investisseurs à lire attentivement le Prospectus de Base et les Final Terms, et à considérer la décision d'investir dans les titres à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

Le prospectus de base daté du 17 juin 2009, approuvé par la CSSF, et les Final Terms datées du 14 novembre 2009 (ensemble le "Prospectus") sont à disposition aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours"). Un résumé en français du Prospectus de base est également disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque sa. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexacts ou contradictoires par rapport au Prospectus.